

Consignes lors d'un contact avec un cas de COVID-19

Le proche aidant responsable sera informé advenant un diagnostic de COVID-19 chez l'usager visité. Il aura la responsabilité de communiquer l'information aux autres visiteurs ayant été en contact avec l'usager dans les 48 heures précédant le début des symptômes.

Les mesures suivantes sont recommandées pour tous les contacts:

- Vous devez demeurer en isolement à la maison et surveiller vos symptômes (voir l'encadré) pour 14 jours suivant la dernière exposition auprès de l'usager.
- Il est fortement recommandé que vous soyez testé pour la COVID-19, même en absence de symptômes. Pour obtenir le test, contactez le 1 888 222-5075 ou consultez le site suivant: <http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/covid-19-coronavirus/depistage-et-evaluation/>
- Si ce test est négatif, vous devez demeurer en isolement pendant 14 jours suivant le dernier contact car vous pouvez toujours développer la maladie.
- Suivez les recommandations du document *Consignes à suivre pour la personne identifiée comme contact d'un cas confirmé de COVID-19*, disponible à : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-en-contact-covid-19>
- Si vous développez des symptômes durant la période d'isolement, vous devez obtenir un test de dépistage aux coordonnées mentionnées plus haut, et ce, même si vous avez déjà eu un test en début d'isolement avant l'apparition des symptômes.
- Si vous ne développez pas de symptômes durant votre période d'isolement, vous pourrez retourner à vos activités usuelles à la fin des 14 jours.

Principaux symptômes à surveiller

- Fièvre ;
- Apparition ou aggravation d'une toux ;
- Difficulté à respirer ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale ;
- D'autres symptômes peuvent aussi apparaître: mal de gorge, mal de tête, douleur musculaire, fatigue intense, perte importante de l'appétit, vomissements et diarrhée.

LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre santé

Consignes aux visiteurs et aux proches aidants en milieu hospitalier



Feuillet d'information à l'intention des usagers et de leurs proches



Consignes pour les proches aidants et les visiteurs humanitaires en centres hospitaliers en contexte de pandémie de COVID-19

Proches aidants et visiteurs

Les proches aidants et visiteurs sont admis au CISSS des Laurentides, selon les directives en vigueur du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Ces directives qui s'appliquent selon le palier d'alerte sont disponibles sur leur site Internet :

https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/directives-covid/dgaumip-001-rev1_details.pdf

Le proche aidant responsable, nommé par l'usager ou son mandataire, devra informer tous les visiteurs (ex.: autres membres de la famille, autres proches aidants) advenant une exposition à un cas de COVID-19 (voir consignes au verso).

Visites humanitaires

Les visites humanitaires sont toujours autorisées au sein de notre établissement. Toutefois, ces visites sont déconseillées si la personne visitée est hospitalisée en zone chaude.

Les recommandations du MSSS qui s'appliquent sont disponibles au : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/directives-covid/dgaumip-014-rev2.pdf>

Consignes à suivre lors de la visite

- Lavez vos mains fréquemment ;
- Gardez votre masque en tout temps ;
- Porter la protection oculaire qui vous est remise en tout temps (lunette ou visière) auprès d'un usager suspecté ou confirmé à la COVID-19, si tel est le cas ;
- Dans la mesure du possible, maintenir une distance de 2 mètres avec l'usager ;
- Ne vous assoyez pas sur le lit ;
- N'utilisez pas la toilette de la chambre ;
- Ne buvez ni ne mangez dans la chambre ;
- Ne visitez pas plus d'un usager ;
- Limitez vos déplacements dans l'installation.

